



PANORAMA

STATISTIQUE

EMPLOI

Sûreté aérienne et aéroportuaire

SYNTHESE

Ce Panorama a été réalisé à la
demande de l'observatoire de la
branche



OBSERVATOIRE
AKTO

Exercice

2023

Sites, trafic passagers et données économiques



212

Sites français

147

concernés par le trafic de passagers



199 M

Passagers

+14,2%

Evol. 2022/2023



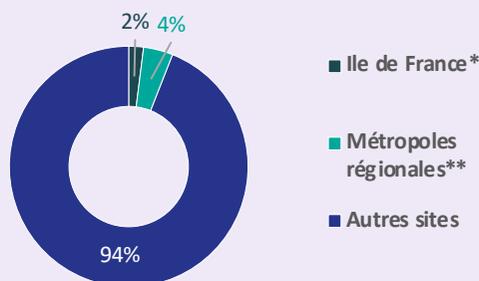
27

Entreprises

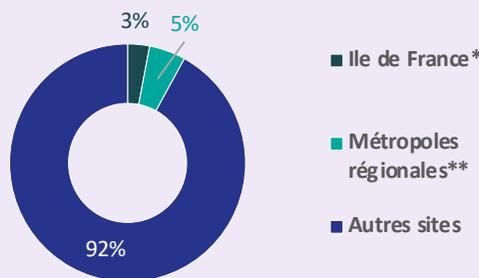
- Le secteur compte 212 sites français, dont 147 sont concernés par le trafic de passagers. 27 entreprises interviennent sur les sites.
- 199 millions de passagers ont été accueillis sur les sites en 2023, soit une augmentation de 14,2% par rapport à l'année précédente. Cependant, le trafic reste en deçà du niveau de 2019.
- L'Ile-de-France regroupe plus de la moitié des passagers.

Sites et trafic de passagers

Répartition des sites français selon leur catégorie



Répartition des sites français concernés par le trafic de passagers selon leur catégorie



*Roissy, Orly, Vatry, Le Bourget, Beauvais
 **Lyon, Nice, Marseille, Toulouse, Bordeaux, Nantes
 Autres sites : aéroports de proximité

Les entreprises



597 M€

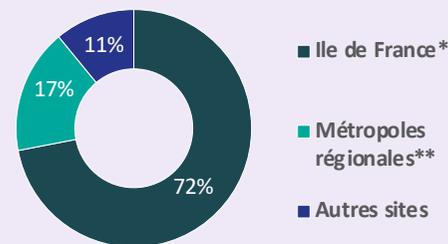
CA HT

+8,5%

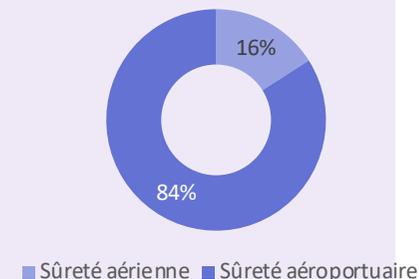
Evol. 2022/2023

- Le chiffre d'affaires du secteur a progressé de 8,5% entre 2022 et 2023 pour s'établir à 597 millions d'euros.
- Près des trois quarts du chiffre d'affaires de la profession sont générés dans les aéroports d'Ile-de-France.
- La sûreté aéroportuaire contribue toujours très largement au chiffre d'affaires du secteur (84%), bien que sa part diminue depuis 2020 en faveur de la sûreté aérienne.
- En raison des nombreuses tâches à effectuer et du fort degré de concentration de la profession, les entreprises sont très diversifiées. La quasi-totalité d'entre elles réalisent de l'IFPBC (Inspection/filtrage des passagers et des bagages de cabine).**

Répartition du chiffre d'affaires selon les catégories d'aéroports



Répartition du chiffre d'affaires selon l'activité



Source : Union des Aéroports Français & FA
 BL SET, Xerfi Specific

Les emplois au 31-12-2023 et les conditions de travail

Les salariés et les emplois



9 430

Salariés au 31-12-2023

14,4 M

Heures prestées

42 ans

Age moyen

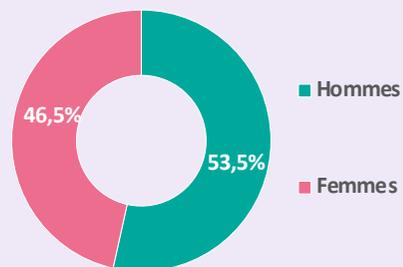
10,5 ans

Ancienneté moyenne

422

Travailleurs en situation de handicap

Répartition des salariés selon leur sexe



Ancienneté moyenne selon le sexe



Age moyen selon le sexe

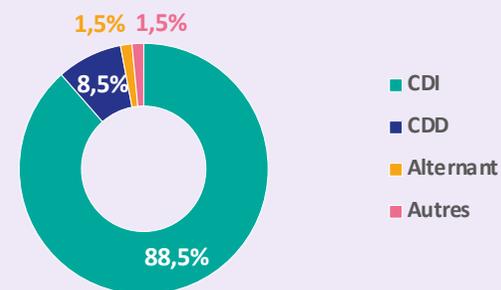


- Les 27 entreprises de la profession emploient 9 430 salariés présents au 31 décembre 2023.
- La nette majorité (72%) des effectifs travaille sur un des cinq sites d'Ile-de-France.
- En 2023, 4,5% des salariés sont en situation de handicap.

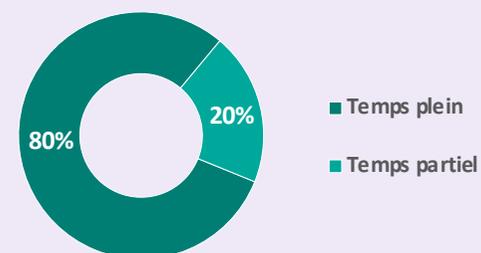
- Les hommes redeviennent majoritaires dans le secteur, représentant 53,5% de l'effectif total, après un équilibre en 2022.
- L'ancienneté moyenne recule légèrement, pour s'établir à 10,5 ans en 2023.
- Sur la dernière décennie, l'âge moyen des salariés du secteur a nettement progressé. Il se stabilise à 42 ans en 2023.
- Les agents d'exploitation sont majoritaires dans le secteur. **Ils représentent 91% des salariés de la profession. Les agents de maîtrise, quant à eux, comptent pour 7% de l'effectif total. Seuls 1,5% des salariés occupent le poste de cadre et 0,5% sont des agents administratifs.**

- La part des CDI se renforce en 2023. Près de 9 salariés sur 10 sont désormais en CDI.
- La part des salariés à temps plein progresse en 2023 ; 80% des salariés occupent désormais un poste à temps plein.

Répartition des salariés selon la nature des contrats au 31-12-2023



Répartition des salariés selon la durée des contrats au 31-12-2023



Sources : BL SET, Xerfi Specific

Les emplois en 2023 et les conditions de travail

Les salariés et les emplois



1 070

Solde embauche-départ

22

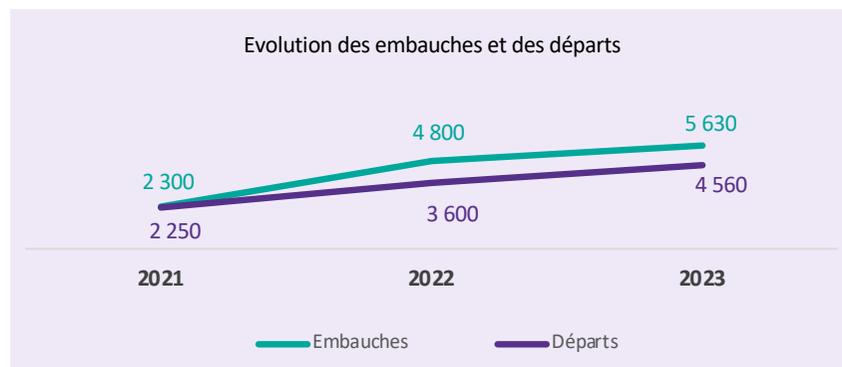
Nombre moyen de jours d'absence

6,5%

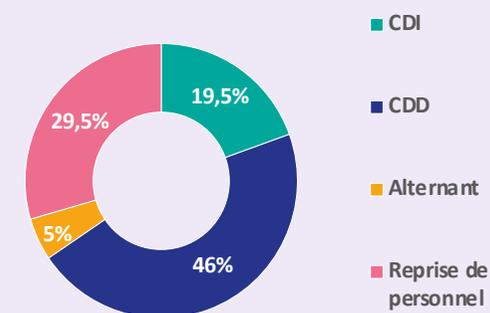
Taux de transformations de CDD en CDI

- Près de la moitié des contrats signés en 2023 (46%) correspond à un CDD.
- Les transferts suite à l'application de reprise de personnel totalisent près de 3 embauches sur dix et près du quart des départs en 2023.
- Alors qu'il stagnait autour de 2% depuis 2013, le taux de transformation de CDD en CDI a fortement grimpé en 2023 pour atteindre 6,5%.
- Les fins de CDD demeurent le principal motif de départ en 2023 : 42% des départs enregistrés dans l'année.

- Les mouvements de personnel s'intensifient en 2023, avec 5 630 embauches et 4 560 départs.
- Près d'une embauche sur quatre concerne des salariés âgés de 50 ans et plus, soit une part quasi-identique à celle des salariés âgés de moins de 26 ans.



Répartition des embauches selon les contrats



- Le nombre moyen de jours d'absence par salarié s'est réduit en 2023 pour s'établir à 22 jours (contre 39,7 jours en 2022).
- La maladie reste la première cause d'absence des salariés mais est en diminution (57,5% contre 72% l'année précédente).
- On relèvera l'incidence des accidents du travail qui représentent 21,5% des jours d'absence, en légère augmentation par rapport à l'année précédente (17%).

Sources : BL SET, Xerfi Specific

Ce Panorama a été réalisé à la demande de l'observatoire de la branche



Ce Panorama a été réalisé par Xerfi Specific



L'enquête a été réalisée par BLSET



OBSERVATOIRE
AKTO